

Avis de recherche

En vingt ans, sous des formes et appellations multiples, la concertation s'est imposée comme modèle pour la décision dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement. La formule, martelée sans relâche, « il faut mettre les acteurs autour d'une table » exprime l'attente largement partagée d'une transformation des processus de décision dans le sens d'une plus large concertation.

Mais qui « mettre autour d'une table », comment et pour quoi faire ? Une véritable vague d'expérimentations est en cours depuis le début des années 90 pour tenter d'apporter des réponses concrètes à ces questions. Les dispositifs innovants ne se comptent plus et se retrouvent dans tous les aspects du champ de l'environnement : l'eau, la protection de la nature, l'agriculture, les déchets, les infrastructures, etc. Ils sont perceptibles à tous les niveaux d'organisation de l'action publique, du national au local.

Pour les chercheurs en sciences sociales, ce mouvement offre de multiples terrains favorables à l'observation et à la réflexion, d'autant plus que les pouvoirs publics, très impliqués dans cette évolution des procédures de décision, soutiennent activement les recherches sur ces thématiques. C'est ce dont témoignent en particulier le programme « Concertation, Décision, Environnement » du Mate (Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement) et de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), ainsi que de nombreuses initiatives récentes, par exemple de la part du Conseil général des Ponts et Chaussées, de l'Institut français de l'environnement, de l'association des éco-maires, etc.

Par conséquent, nous commençons à disposer d'analyses de plus en plus nombreuses, de plus en plus approfondies, sur les dispositifs de concertation. Ces travaux et les débats qui les accompagnent constituent l'un des thèmes prioritaires de Responsabilité et Environnement : débats sur les déchets nucléaires (avril 1998), difficultés de communication entre des industries « à risque » et les habitants riverains de leurs installations (janvier 1999), concertation locale sur la gestion de l'ours dans les Pyrénées (janvier 2001), concertation autour de barrages..., pour ne citer que quelques-uns des nombreux dossiers abordés par la revue.

Dans ce numéro, le thème de la concertation est très présent, depuis les difficultés de dialogue sur la prévention des inondations (J.B. Narcy) jusqu'à une vue d'ensemble des « nouveaux modes de délibération » (D. Boy) en passant par un échange sur le « dialogue de sourds » autour des OGM. Quand à l'expérience de la Ducsai (...), un dossier de débat lui est consacré, avec les interventions de P. Lascoumes, J.M. Fourniau, B. Barraqué et S. Vallemont.

Ce dossier soulève la question plus générale de l'intervention des chercheurs dans l'évaluation de ces expériences. Conduire une concertation est un exercice difficile, éprouvant même : il faut concilier des attentes contradictoires, mettre en rapport des points de vue étrangers l'un à l'autre, gérer les pressions qui montent de toutes parts. Les acteurs de la décision, en matière d'environnement, sont un peu comme des voyageurs qui arrivent les bras chargés de vêtements qu'il va falloir faire rentrer dans une valise commune, toujours trop petite. Lorsque les chercheurs arrivent en précurseurs ou en accompagnateurs du processus, suggérant innovations et améliorations, annonçant de nouvelles perspectives pour la démocratie, ils sont accueillis à bras ouverts, comme quelqu'un qui propose à ces voyageurs désemparés une valise plus grande. Mais une fois la concertation achevée, les chercheurs apportent aussi des questions : n'a-t-on rien oublié d'essentiel ? Tout le monde y retrouve-t-il son compte de façon acceptable ? Le résultat est-il vraiment différent de ce que l'on aurait obtenu sans cette procédure complexe ? Là, ils risquent d'être plus froidement accueillis, un peu comme quelqu'un qui demanderait l'inventaire de la valise que l'on vient de boucler à grand-peine, en s'asseyant dessus...

Pourtant, la vague d'expériences des années 90 débouche aujourd'hui sur une avalanche de demandes d'évaluation de plus en plus pressantes. On ne pourra pas y répondre sans débats contradictoires sur les concertations achevées et les dispositifs mis en place. La contribution des chercheurs y est très attendue, et sera d'autant mieux venue qu'ils préciseront clairement les principes et cadres d'analyse qui guident leurs démarches. Avis aux auteurs potentiels!

Laurent Mermet